



VILLE DE
MAINTENON
Guide de bienvenue
2026



Bol Ô

Restauration Traditionnelle
Asiatique & Salon de thé



Lundi au Samedi

11h30 - 14h30

& 18h30 - 22h30

Dimanche

11h30 - 14h30

Sur Place & À Emporter



À Emporter :

- **Boisson offerte** dès 30€
- **Bière offerte** dès 50€



28130 Maintenon
1 Place Noé et Omer Sadorge



02 37 21 32 16



édito

*Chères Maintenonnaises, chers Maintenonnais,
chers nouveaux habitants,*

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce guide pratique de la ville de Maintenon, conçu pour vous accompagner au quotidien et vous permettre de profiter pleinement de tout ce que notre commune a à offrir.

Que vous soyez installés ici depuis toujours ou que vous veniez tout juste de rejoindre notre belle ville, ce guide a été pensé pour vous. Vous y trouverez une multitude d'informations utiles : services municipaux, démarches administratives, structures dédiées à la famille, à la petite enfance et à la jeunesse, vie associative, événements culturels et sportifs, ainsi que de nombreux renseignements pour faciliter votre vie de tous les jours.

Maintenon est une ville à taille humaine, dynamique et accueillante, où il fait bon vivre. Entre patrimoine, nature et

convivialité, notre commune offre un cadre de vie privilégié. Tout au long de l'année, de nombreuses animations, rencontres et initiatives viennent rythmer la vie locale et renforcer les liens entre habitants.

Ce guide a pour vocation d'être un véritable compagnon du quotidien, simple d'utilisation et accessible à tous. Il reflète l'engagement de la municipalité à vous informer, vous accompagner et faire de Maintenon un lieu toujours plus agréable à vivre.

Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et vous permettra de découvrir, redécouvrir et apprécier pleinement la richesse de notre ville.

À très bientôt,
Thomas LAFORGE,
Maire de Maintenon

Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie de Maintenon

Photos : Mairie de Maintenon / Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075

06705 Saint Laurent du Var Cedex - Tél. : 04 92 271 389 - E.mail : contact@mediapluscom.fr - Site : www.mediapluscom.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication / Dépôt légal : Mairie de Maintenon



**CHAMBRES
D'HÔTES
DE CHARME**



Baccarat



Amande

1 Rue du Bassin - 28130 Maintenon

Tél. +33(0)7 88 41 63 87

www.auxcharmesdemaintenon.com

contact@auxcharmesdemaintenon.com



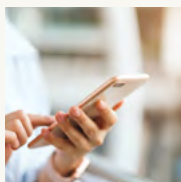
Aux charmes de maintenon

Sommaire

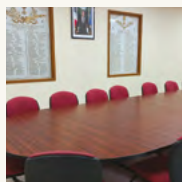
Accueil de la mairie



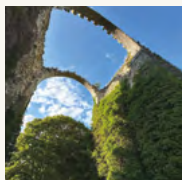
Vos élus
P. 4



Numéros utiles
P. 9



Services municipaux
P. 9



*Un peu
d'histoire*
P. 10



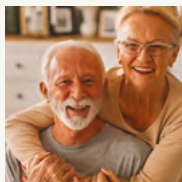
*Démarches
administratives*
P. 12



*Vie
quotidienne*
P. 16



La famille
P. 30



Solidarité
P. 36



Santé
P. 40



*Sortir à
Maintenon*
P. 44



Communication
P. 56

Vos élus

Présentation du Conseil Municipal 2026 - 2032

Maintenon le Cap !



Thomas LAFORGE
Maire



Patrick ACLOQUE
1^{er} adjoint
Travaux & urbanisme



Isabelle LETAILLEUR
2^e adjointe
Scolaire



Alexis ROBIN
3^e adjoint
Patrimoine & communication



Nicole BRESSON
4^e adjointe
Culture



Antoine MIELLE
5^e adjoint
Social & petite enfance



Jennifer TROY
6^e adjointe
Cadre de vie & environnement



Jean-Baptiste LEFEBURE
7^e adjoint
Vie associative et sports



Stéphanie VESCHAMBRE
8^e adjointe
Événementiel



Catherine DARRAS
Conseillère municipale



Jean-Luc BREMARD
Conseiller municipal



Jean-Michel DEROCQ
Conseiller municipal



Pierrette JEHANNET
Conseillère municipale



Gérard ALLOT
Conseiller municipal



Laurence GAILLARD
Conseillère municipale



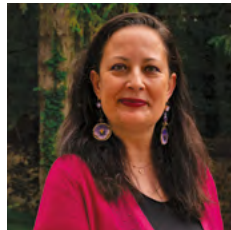
Antonella HAYES
Conseillère municipale



Sun-Hee FUSELIER
Conseillère municipale



Jean-Baptiste RAMEL
Conseiller municipal



Céline MONESTIER
Conseillère municipale



Jennifer LABARBE
Conseillère municipale



Laurent TROILLO
Conseiller municipal



Benjamin CHERTIER
Conseiller municipal



Baptiste BELLANGER
Conseiller municipal



Noémie PETIT
Conseillère municipale



Pierre-Yves MAILLARD
Conseiller municipal

Rassemblons Maintenant !

GRUPE DE L'OPPOSITION



Cyril HEMARDINQUER
Conseiller municipal



CAILLEUX Lydia
Conseillère municipale

Vos élus

Présentation du Conseil Municipal 2026 - 2032

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission municipale des Finances

Mme LETAILLEUR Isabelle,
M. ACLOQUE Patrick,
Mme BRESSON Nicole,
M. MIELLE Antoine,
M. LEFEBVRE Jean-Baptiste,
M. ALLOT Gérard,
M. DEROCQ Jean-Michel,
M. HEMARDINQUER Cyril

Commission municipale Travaux & Urbanisme

M. ACLOQUE Patrick,
M. ROBIN Alexis,
Mme HAYES Antonella,
Mme LABARBE Jennifer,
M. BELLANGER Baptiste,
Mme BRESSON Nicole,
M. RAMEL Jean-Baptiste,
M. HEMARDINQUER Cyril

Commission municipale Scolaire

Mme LETAILLEUR Isabelle,
Mme TROY Jennifer,
Mme JEHANNET Pierrette,
M. BREMARD Jean-Luc,
Mme DARRAS Catherine,
Mme PETIT Noémie,
M. TROILO Laurent,
M. HEMARDINQUER Cyril



**Commission municipale
Communication**
Patrimoine & communication

M. ROBIN Alexis,
Mme BRESSON Nicole,
Mme HAYES Antonella,
M. ALLOT Gérard,
Mme LABARBE Jennifer,
M. TROILO Laurent,
M. MAILLARD Pierre-Yves,
M. HEMARDINQUER Cyril

Commission municipale Culture

Mme BRESSON Nicole,
Mme LETAILLEUR Isabelle,
M. ROBIN Alexis,
Mme DARRAS Catherine,
Mme FUSELIER Sun-Hee,
M. TROILO Laurent,
Mme GAILLARD Laurence,
M. HEMARDINQUER Cyril

**Commission municipale
Social & petite enfance**

M. MIELLE Antoine,
Mme JEHANNET Pierrette,
Mme HAYES Antonella,
Mme DARRAS Catherine,
Mme PETIT Noémie,
Mme MONESTIER Céline,
M. MAILLARD Pierre-Yves,
M. HEMARDINQUER Cyril

**Commission municipale
Cadre de vie & environnement**

Mme TROY Jennifer,
Mme LETAILLEUR Isabelle,
Mme BRESSON Nicole,
Mme JEHANNET Pierrette,
M. ALLOT Gérard,
M. BELLANGER Baptiste,
M. RAMEL Jean-Baptiste,
M. HEMARDINQUER Cyril

**Commission municipale
Vie associative & sports**

M. LEFEBVRE Jean-Baptiste,
M. MIELLE Antoine,
Mme VESCHAMBRE Stéphanie,
M. BREMARD Jean-Luc,
M. CHERTIER Benjamin,
M. BELLANGER Baptiste,
Mme MONESTIER Céline,
Mme CAILLEUX Lydia

**Commission municipale
Événementiel**

Mme VESCHAMBRE Stéphanie,
M. LEFEBVRE Jean-Baptiste,
M. BREMARD Jean-Luc,
M. TROILO Laurent,
M. RAMEL Jean-Baptiste,
Mme MONESTIER Céline,
Mme GAILLARD Laurence,
Mme CAILLEUX Lydia

**Membres du Conseil Municipal
siégeant au Conseil d'Administration
du Centre Communal
d'Action Sociale**

M. MIELLE Antoine,
Mme JEHANNET Pierrette,
Mme HAYES Antonella,
Mme DARRAS Catherine,
Mme PETIT Noémie,
Mme MONESTIER Céline,
M. MAILLARD Pierre-Yves,
M. HEMARDINQUER Cyril

**Désignation des délégués
dans les EPCI**

**Syndicat culture sport loisirs
de Mantenon Pierres**

Délégués titulaires :

M. BREMARD Jean-Luc,
Mme BRESSON Nicole,
M. ACLOQUE Patrick,
M. ALLOT Gérard,
M. LEFEBVRE Jean-Baptiste,
M. CHERTIER Benjamin,
M. MIELLE Antoine,
M. DEROCQ Jean-Michel,
M. LAFORGE Thomas

Déléguée suppléante :

Mme JEHANNET Pierrette

**Syndicat intercommunal
des gymnases du Collège
de Mantenon**

Délégués titulaires :

M. BELLANGER Baptiste,
M. LAFORGE Thomas

Délégué suppléant :

M. BREMARD Jean-Luc

CHEZ PÉPÉ ET MÈMÉ

BROCANTE • LIEU UNIQUE

LE BISTROT BROCANTE *vous accueille*



POUR LE
DÉJEUNER



POUR LE
GOÛTER



POUR LES
APÉROS



TERRASSE
OMBRAGÉE

≡ *sans interruption* ≡

DE 10H À 18H

DU VENDREDI AU LUNDI



Brocante & Bistrot

DÉCOUVREZ UN LIEU AUTHENTIQUE ET CONVIVAL

*Venez chiner,
déguster,
partager !*

5, RUE DE L'ÉGALITÉ
28130 CHARTAINVILLIERS



06 27 28 24 79



Numéros utiles



Aide aux Victimes

☎ 116 006

Assistante sociale du département

☎ 02 37 20 14 48

Centre Antipoison

☎ 01 40 05 48 48

Collecte des ordures ménagères (Chartres Agglo)

☎ 02 37 23 40 00

Gendarmerie nationale Brigade de Maintenon

☎ 02 37 27 23 71 OU 17

Hôpital de Chartres

☎ 02 37 30 30 30/34

Numéro d'urgence européen ☎ 112

Pharmacie de garde ☎ 3237

Police Secours ☎ 17

Préfecture d'Eure-et-Loir

☎ 02 37 27 72 00

SAMU ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18

SNCF transilien ☎ 3635

SOS Amitié ☎ 02 38 62 22 22

SOS Enfance en danger ☎ 119

SOS Enfants disparus ☎ 116 000

SOS Médecins 28 ☎ 3624

Stop harcèlement à l'école ☎ 3020

Urgence dédiée aux personnes déficiences auditives (SMS) ☎ 114

Urgence EAU (C'Chartres Eau)

☎ 02 34 43 90 22

Urgences médicales ☎ 15

Violences conjugales (ligne nationale 24h/24 - 7j/7)

☎ 3913



Les services municipaux

HÔTEL DE VILLE :

La Mairie est fermée tous les lundis au public et le troisième samedi du mois.

L'accueil de la mairie est ouvert :

> mardi - mercredi - jeudi - vendredi :

de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30

> samedi (permanence de l'État civil) :

de 9h à 12h

SERVICE D'URBANISME :

du mardi au vendredi :

de 13h30 à 17h sans rendez-vous

Email : urbanisme@maintenon.fr

SERVICE PASSEPORT :

Reçoit uniquement sur rendez-vous pour les instructions

mardi - mercredi - jeudi :

de 13h30 à 17h.

Vendredi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Reçoit sans rendez-vous pour les remises

Mardi - mercredi - jeudi :

de 9h à 11h45.

SERVICE LOGEMENT/SOCIAL :

Ouvert aux heures d'ouverture
de la mairie

✉ social@maintenon.fr

ÉTAT CIVIL :

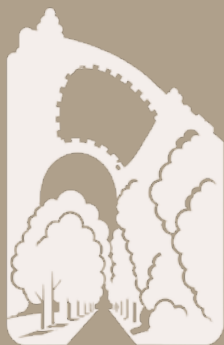
Ouvert aux heures d'ouverture
de la mairie

✉ etatcivil@maintenon.fr

COMMUNICATION :

Ouvert aux heures d'ouverture
de la mairie

✉ communication@maintenon.fr



Un peu d'histoire

*Maintenon, une histoire
qui se découvre au fil des pas...*



À Maintenon, l'histoire ne se raconte pas seulement... elle se vit.

Au détour d'une rue, le long de l'Eure ou à l'ombre de ses monuments, chaque pierre semble murmurer un souvenir du passé.

Dès le XI^e siècle, la ville apparaît sous le nom de Mestenon, héritage de ses racines féodales. Au fil des siècles, elle se transforme, s'embellit et affirme son caractère, jusqu'à devenir la charmante cité que nous connaissons aujourd'hui.

Le regard est naturellement attiré par la silhouette élégante du château, véritable cœur historique de Maintenon. D'abord forteresse médiévale, puis demeure de plaisance à la Renaissance, il prend toute sa dimension au XVII^e siècle lorsque Françoise d'Aubigné, future épouse morganique de Louis XIV, en fait l'acquisition. Le lieu devient alors un espace de raffinement et d'influence, marqué par la présence du Roi-Soleil lui-même. Aujourd'hui encore, le château et son parc invitent à la promenade et à l'émerveillement, dans un cadre où nature et histoire se mêlent harmonieusement.

Un peu plus loin, l'imposant aqueduc se dessine dans le paysage. Monumental et pourtant inachevé, il traverse la vallée avec une élégance saisissante. Imaginé par Vauban

pour alimenter les fontaines de Versailles, il reste le témoignage spectaculaire d'un projet hors norme, et offre aujourd'hui l'un des panoramas les plus emblématiques de la ville. En poursuivant la découverte, les églises et les ponts racontent eux aussi leur part d'histoire.

Car Maintenon a su traverser les siècles, parfois bousculée par les événements. Des guerres aux occupations, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la ville a toujours su se relever, portée par l'énergie de ses habitants. La Libération en 1944 marque un tournant, symbolisant le renouveau d'une commune profondément attachée à son identité.

Aujourd'hui, cette richesse historique fait de Maintenon une destination à part entière. Flâner dans ses rues, longer l'Eure, admirer ses monuments ou participer à ses événements, c'est s'offrir un voyage à travers le temps dans un cadre apaisant et vivant.



À Maintenon, chaque visite est une invitation
à ralentir, à observer, à ressentir...
et à revenir.





Démarches Administratives

*Maintenon, facilite vos
démarches administratives...*



ÉTAT CIVIL :

Ouverture du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h* (fermé tous les 3^e samedis du mois).

2027 : ouvert un samedi sur deux.

ACTE DE MARIAGE :

S'adresser à la mairie du lieu de mariage

DOSSIER DE MARIAGE :

Le mariage sera célébré à l'Hôtel de ville du domicile de l'un ou de l'autre des futurs époux ou de leurs parents. Le dossier doit être retiré à la mairie ou sur le site internet (maintenenon.fr > mes démarches > état civil).

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS) :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS sont enregistrés uniquement dans la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune.

Téléchargez le dossier sur service-public.fr

(www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618)

Le dossier complet est à déposer sur place ou à envoyer par voie postale à Mairie de Mantenon, 7 place Aristide Briand, 28130 Mantenon. L'agent d'Etat Civil se chargera de prendre contact avec le couple afin de leur fixer un rendez-vous pour la signature de la convention.

DÉCLARATION DE NAISSANCE :

S'adresser à la mairie de Mantenon

Pièces à fournir : le certificat d'accouchement/la pièce d'identité du déclarant/ le livret de famille ou extrait de naissance des deux parents / éventuellement l'acte de reconnaissance anticipée, pour un enfant né hors mariage / le certificat de coutume pour les parents de nationalité étrangère souhaitant transmettre l'un des vocables de leur nom à leur enfant, la déclaration de choix de nom si les parents souhaitent effectuer ce choix.

RESTITUTION D'UNE COPIE

D'ACTE DE NAISSANCE :

- > Personne née en France : s'adresser à la Mairie du lieu de naissance.
- > Personne née à l'étranger et de nationalité française : s'adresser au ministère des Affaires Etrangères.

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

NÉ HORS MARIAGE :

Elle peut être faite avant, au moment de la déclaration de naissance, ou après, sans aucune condition de délai.

Où s'adresser ?

dans toutes les mairies

Pièces à fournir :

- > reconnaissance anticipée : pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- > reconnaissance au moment de la déclaration de naissance ou après naissance (votre pièce d'identité/le livret de famille/ l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de trois mois).

CHANGEMENT DE PRÉNOM :

Toute personne peut demander à l'officier d'Etat Civil à changer de prénom (ajout, suppression, modification de l'ordre des prénoms) si la requête a un intérêt légitime.

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de domicile du demandeur ou mairie de son lieu de naissance.

CHANGEMENT DE NOM :

Le changement de nom se fait selon des procédures légales précises et peut être initié auprès de la mairie compétente. Toute personne peut demander à changer de nom de famille. Depuis le 1^{er} juillet 2022, la procédure pour changer de nom de famille est simplifiée. Elle n'est possible qu'une seule fois dans votre vie.

La demande de changement de nom est réservée aux seules personnes majeures. Les parents titulaires de l'exercice de l'autorité parentale ne peuvent recourir à cette procédure pour demander le changement de nom de leur enfant mineur.

Vous pouvez changer de nom de famille pour prendre :

- Le nom de famille de votre mère
- Le nom de famille de votre père
- Une partie du nom de votre mère, si son nom de famille est en deux parties (1^{ère} partie / 2^e partie)
- Une partie du nom de votre père, si son nom de famille est en deux parties (1^{ère} partie / 2^e partie)
- Les noms de vos parents accolés dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom pour chacun des parents

Attention, lors de la confirmation de votre demande de changement de nom, vous devrez attendre un mois après le dépôt ou la réception de votre dossier à la mairie où vous avez commencé votre démarche.

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de domicile du demandeur ou mairie de son lieu de naissance.



Passion Papillon



Créations couture & broderie personnalisées
Par Sylvie Rivière Delallée



Retouches couture

- Ourlets
- Réparations



Confection sacs et de pochettes

- Sacs à main
- Sac fourre-tout
- Pochette de rangement
- Trousse à maquillage



Broderie

- Personnalisation de vos accessoires conçus sur mesure
- Embellissement de vos vestes
- Création numérisation logo



Services

- Repassage
- Secrétariat



Pierres



0679857841



<https://passionpapillon.sumupstore.com/>



Passion Papillon E.I.



[passionpapillon_ei](https://www.instagram.com/passionpapillon_ei)



Démarches Administratives



DÉCLARATION DE DÉCÈS :

S'adresser à la Mairie du lieu de décès

Pièces à fournir : le certificat de décès délivré par le médecin.

Le livret de famille ou l'extrait de naissance du défunt. La déclaration doit être réalisée au plus tard 24h après le décès.

CONCESSION CIMETIÈRE :

S'adresser au service de l'état civil :

02 37 23 00 45 ou etatscivil@maintenon.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT :

S'adresser à l'accueil de l'hôtel de ville

Prise de rendez obligatoire sur : www.rdvnmairie.fr

Liste des pièces à fournir sur le site :

www.maintenon.fr ou à l'accueil de la mairie

Tout demandeur doit être présent (le mineur doit être présent et accompagné du représentant légal).

JOURNÉE DE LA DÉFENSE ET DE LA CITOYENNETÉ :

Cette démarche obligatoire est à effectuer uniquement par l'intéressé(e) ou son représentant légal.

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser à l'âge de 16 ans. C'est obligatoire. Sans cette attestation de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire à un examen (BAC, BEP, etc.), à un concours administratif en France ou au permis de conduire.

Pièces à fournir : la carte d'identité (originale + copie) ou passeport en cours de validité (original + copie), le cas échéant, tout document justifiant de la nationalité française, le livret de famille des parents (original + copie) ou l'acte de naissance de l'intéressé(e).

**S'adresser à la Mairie de Maintenon ou
sur service-public.fr**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes qui ont accompli les formalités de recensement sur la commune de Maintenon.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- > être âgé de 18 ans au plus tard la veille du jour de scrutin.
- > être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- > jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- > À la mairie de votre domicile
- > À la mairie d'une commune où vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans.
- > À la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- > En se rendant à la mairie avec les pièces exigées
- > Par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
- > Par le site internet avec www.service-public.fr

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année et jusqu'au 6^e vendredi avant le premier tour d'un scrutin afin de pouvoir y participer.

Cas particulier, inscription l'année de l'élection : Si vous êtes dans l'une des situations suivantes après la date limite d'inscription, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- > Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard la veille du scrutin
- > Personne qui déménage pour raisons professionnelles et les fonctionnaires mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite
- > Militaire retournant à la vie civile
- > Acquisition de la nationalité française
- > Recouvrement de l'exercice du droit de vote

DÉCLALOC' :

Un téléservice permettant aux propriétaires de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes de déclarer leur hébergement auprès de leur commune de manière dématérialisée.

Une déclaration gratuite, simplifiée et **obligatoire** : à faire sur www.declaloc.fr



Vie Quotidienne

*Maintenon, un lien avec
toute la population...*



Chartres métropole

*Chartres métropole exerce de nombreuses compétences essentielles au quotidien des habitants :
eau, assainissement, élimination des déchets, etc.*

EAU

C'Chartres Eau pour la distribution d'eau potable
Le numéro d'urgence dédié aux usagers
par C'Chartres Eau est le 02.34.43.90.22 ou
eau@agglomeration.chartres.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- > Ordures ménagères : le lundi et le jeudi.
- > Tri sélectif : le mardi, une semaine sur deux.
- > Verres : apport volontaire dans les conteneurs (uniquement : bouteilles, pots, bocaux. Toute personne laissant des déchets d'autre nature à proximité des bornes de collecte s'expose à une amende pour dépôt sauvage (art. L541-46 du code de l'environnement).

Merci de retirer les bouchons, couvercles et opercules.

Vous pouvez déposer votre verre dans les conteneurs suivants :

- Rue des Bois (le Parc)
- Rue Jean d'Ayen
(à l'intersection de la rue Maurice Lécuyer)
- Rue de la Guaize
- Rue Pierre Nicole (à l'intersection de l'avenue du Maréchal Leclerc)
- Allée du Guéreau
(à l'intersection rue des Georgeries)
- Avenue du Général de Gaulle
(à l'intersection route du Parc)

- > les encombrants : collectés deux fois par an.

Retrouvez les dates sur maintenon.fr

Les collectes sont décalées les jours fériés.

Retrouvez le calendrier annuel du ramassage des déchets sur maintenon.fr

Quelques règles à suivre :

- > sortir le bac la veille, le rentrer une fois la collecte effectuée.
- > nettoyer son bac régulièrement.
- > ne pas surcharger le bac sinon il ne sera pas collecté. Le couvercle doit être fermé.
- > présenter son bac sur le trottoir la poignée tournée vers la route.
- > ne pas déposer de sacs ou de cartons en dehors des poubelles.

Signaler un problème concernant la collecte :

Une poubelle non ramassée, un sac éventré ?
Signalez-le en ligne en quelques clics sur mesdemarches.chartres-metropole.fr (page d'accueil > voir toutes les démarches > je signale un problème concernant la collecte des déchets). Vous pouvez aussi demander la réparation ou le renouvellement de votre bac de collecte (page d'accueil > voir toutes les démarches > je demande un bac roulant (poubelle) ou sa réparation).

MEMOTRI

un outil pour vous simplifier le geste de tri.

Pour vous aider à faire le tri de vos déchets, la communauté d'agglomération chartreuse met à votre disposition un "Petit Guide du Tri" consultable en ligne (www.memotri.com). Simple d'utilisation, il suffit de sélectionner dans la liste le déchet concerné pour savoir comment le trier.

LES DÉCHETTERIES

Le territoire de Chartres métropole compte cinq déchetteries. Elles permettent toute l'année de déposer les déchets végétaux, électriques, de chantiers et petits travaux domestiques.

1- CHAMPHOL

(Rue Fontaine-Bouillant)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanche de 9 h à 12 h.

Fermée le jeudi et les jours fériés.

Accès gratuit pour les particuliers.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.



Restaurant Aux Deux M

À emporter (sur commande)

Du mercredi au samedi
12h à 14h30 - 19h30 à 22h30

Nouvelle carte tous les mois.

☎ **02 37 83 92 06**

12 Place Noé et Omer Sadorge
28130 MAINTENON



Vous avez vu,
j'ai changé
de coiffure.

MAINTENON

5 rue du Pont Rouge

02 37 32 06 28

Tous nos centres
sur www.audilab.fr



**300 CENTRES
AUDITIFS
EN FRANCE**

**UN BILAN AUDITIF⁽¹⁾ ET
30 JOURS D'ESSAI⁽²⁾ GRATUITS**

Audilab
Vivez comme vous l'entendez

1. Test non médical. 2. Sur prescription médicale. Dispositif médical CE. Audilab Val de France, RCS Blois - 441305 158, SAS 28 880 €, route de Blois, 41100 Vendôme. Crédit image : Freepick.

Vie Quotidienne

2- CHAUNAY

(D821 à Fontenay-sur-Eure)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanche de 9 h à 12 h.

Fermée le mardi et les jours fériés.

Accès gratuit pour les particuliers.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

3- DAMMARIE

(D131 au Bois-de-Mivoye)

Mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mercredi de 14 h à 18 h.

Dimanche de 9 h à 12 h.

Fermée le lundi, le jeudi et les jours fériés.

Accès gratuit pour les particuliers.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

4- PIERRES

Zone Artisanale du Clos de Marolle

Lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 45 et de 14 h à 17 h 45.

Samedi, dimanche de 9 h à 12 h 45.

Fermée le mardi, mercredi, dimanche après-midi et les jours fériés

5- ROINVILLE-SOUS-AUNEAU

(Lieu-dit Ombreville)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanche de 9 h à 12 h.

Fermée le mercredi et les jours fériés.

Accès gratuit pour les particuliers.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

6- SAINT-AUBIN-DES-BOIS

(Le Petit-Chêne)

Lundi de 14 h à 18 h.

Mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanche de 9 h à 12 h.

Fermée le mardi, le jeudi et les jours fériés.

Accès gratuit pour les particuliers.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.

VENTE DE COMPOSTEURS

Chartres métropole propose à ses habitants de s'équiper de composteurs à tarifs réduits.

Renseignements au 0800 22 20 36 ou sur le site internet de chartres-metropole.fr (page d'accueil > vos services > déchets > astuces pour réduire ses déchets > commander un composteur ou un lombricomposteur).

Demande d'occupation du domaine public

Afin d'occuper temporairement le domaine public, il est nécessaire de soumettre une demande officielle auprès de la mairie, en respectant les délais et en fournissant les documents requis.

Qui peut faire la demande ?

Cette démarche d'adresse aux particuliers et aux entreprises souhaitant effectuer des travaux (rénovation, façade, toiture) ou occuper une partie du domaine public pour des activités comme le stationnement de benne, l'installation

d'échafaudages, le dépôt de matériel ou le déménagement.

Le délai d'instruction obligatoire est de 15 jours.

Retrouvez le formulaire de demande d'occupation du domaine public à l'accueil de la mairie ou sur le site internet maintenon.fr (page d'accueil > mes démarches > demande d'occupation du domaine public).



UN PROJET IMMOBILIER ? ☎ **06 47 34 47 40**

N'hésitez pas à me contacter. ✉ simon.ribeill@iadfrance.fr

El Simon Ribeill iad France, mandataire indépendant en immobilier-Agent commercial de la SASi@d France
immatriculé au RSAC de Chartres sous le numéro 880504253 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarché immobilier
pour le compte de la société I@d France SAS.

**JM GARAGE
AUTOMOBILES**

16 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA RÉPARATION MULTIMARQUE



06 09 30 18 28



garagejm28@gmail.com



12 rue Maurice Peltiez
28130 Saint Martin de Nigelles



Ouvert du lundi au vendredi
Sur rendez-vous



SIRET : 947 733 887 00014

JM AUTOMOBILES

REPRISE

VÉHICULES D'OCCASION POSSIBLE



RÉPARATION AUTOMOBILE



ENTRETIEN



PNEUMATIQUES



DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE



ET D'AUTRES SERVICES SONT DISPONIBLES.

**VOTRE SATISFACTION,
NOTRE PRIORITÉ !**

TRANSPARENCE • CONFIANCE • PERFORMANCE

JM AUTOMOBILES,
LA ROUTE DE LA CONFIANCE.



Chartres
pour l'emploi

Démarches d'urbanisme

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ou appartement ? Des autorisations sont nécessaires en fonction de la nature des travaux, des règles d'urbanisme ou de copropriété. Vous pouvez être dans l'obligation de faire une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire. Le service urbanisme de la ville est là pour vous aider.

Il contribue à la gestion et à l'évolution des formes de la ville. Il renseigne et oriente les habitants dans leur démarche de projet de construction et d'aménagement de leur propriété. Il traite notamment les demandes d'autorisation du droit des sols et assure les missions liées à l'urbanisme réglementaire et opérationnel.

Le service vous accueille du mardi au vendredi de 13h30 à 17h en mairie.

les dossiers doivent être déposés sur le site www.e-permis.fr ou envoyés par voie postale ou déposés en mairie. Toutes les informations, compléments utiles et pratiques sont disponibles sur le site internet maintenon.fr les règlements (PLU, etc.) et les formulaires.

DÉLAIS RÉGLEMENTAIRES D'OBTENTION :

- > déclaration préalable : délai d'environ 1 mois hors secteur bâtiments de France et 2 mois en secteur bâtiments de France
- > demande d'enseigne : délai de 2 à 4 mois
- > autorisation de travaux : délai de 4 mois
- > permis de démolir : délai de 3 mois
- > permis de construire : délai de 3 à 5 mois

DEMANDE DÉMATÉRIALISÉE :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être saisies par voie électronique sur la plateforme : www.e-permis.fr

L'utilisation de la téléprocédure est gratuite. Cependant tout dépôt par voie électronique doit impérativement respecter les conditions générales. Cette procédure s'adresse aussi bien aux personnes physiques qu'aux personnes morales (obligatoire).

Emploi

La Ville de Maintenon accompagne les habitants dans leurs démarches liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle.

L'agence d'intérim ADWORK'S propose des offres dans différents secteurs d'activité et constitue un interlocuteur de proximité pour les personnes en recherche d'emploi.

Par ailleurs, grâce à Chartres Métropole, les habitants peuvent bénéficier de dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle, de conseils et d'actions favorisant le retour à l'emploi avec les services suivants :

LA MISSION LOCALE

Vous avez de 16 à 25 ans et vous habitez dans une des communes de Chartres métropole ? La Mission Locale vous informe, vous oriente et vous accompagne dans un suivi personnalisé vers l'emploi et l'autonomie. Elle offre également un service de proximité par des permanences délocalisées sur l'ensemble de Chartres métropole.

Ouverture :

Du lundi au mercredi :

08h30-12h30 / 13h30-17h30.

Le jeudi : 13h30-17h30.

Le vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-16h30.

Courriel : contact@mml-chartres.fr

ou 02 37 36 49 50

32-34 Boulevard Adelphe Chasles
28000 Chartres

LE C'CHARTRES EMPLOI :

cette plateforme est dédiée à l'emploi sur le territoire de Chartres Métropole. Elle a pour objectif principal de faciliter les rencontres entre les personnes en recherche d'emploi et les employeurs locaux.

Inscription gratuite sur :

<https://c-chartrespourlemploi.fr/>

N'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux pour obtenir des informations complémentaires sur les aides et contacts utiles.



Ensemble, trouvons
la solution d'assurance
qui vous convient.



Assurance



Placements



Prévoyance



CD
ASSUR
CONSEIL

2 place Noé et Omer Sadorge
28130 MAINTENON

02 37 27 12 12  cd@mma.fr

N°Oras : 07 010 618 - www.oras.fr



Votre expert smartphones et tablettes

RÉPARATIONS



- ✓ Smartphone
- ✓ PC portable
- ✓ Tablette
- ✓ Console
- ✓ Pose de film hydrogel



Réparation
de mobiles



Réparation
de tablettes



Réparation
PC & consoles

 **07 61 41 69 07**

4 Ter rue du Pont Rouge • 28130 MAINTENON
contact@allophil.fr • www.allophil.com  **allophil**

Vie Quotidienne

Jardins et espaces verts :

Les services techniques gèrent écologiquement l'ensemble des espaces verts municipaux :

- > Le fleurissement et l'entretien des massifs, des pelouses et des jardins dans les parcs.
- > L'entretien des espaces extérieurs des bâtiments communaux
- > L'entretien des arbres et arbustes
- > L'entretien du cimetière
- > La décoration de Noël

Les parcs municipaux et lieux de promenades sont accessibles tous les jours de l'année sans horaire d'ouverture.

- > Bois Miserette : parc pour enfants avec jeux en plein air (rue Thiers)
- > Square Maunoury : square en l'honneur du Maréchal Maunoury (rue du Maréchal Maunoury)
- > Parc de la Garenne : parc pour enfants avec jeux en plein air (Allée du Friche aux laines)
- > Bois de Bellevue : promenade en forêt avec deux parcours pédagogiques
- > Canal Louis XIV : promenade le long des digues

Horaires d'ouverture du cimetière :

- > Du 1^{er} novembre au 31 mars : de 8h à 17h.
- > Du 1^{er} avril au 31 octobre : de 8h à 19h30.

Le Marché

Tous les jeudis matin de 8h à 12h30, une offre diversifiée de produits vous est proposée par une vingtaine de professionnels.

Le marché du centre-ville vous accueille toute l'année le jeudi matin sur la place Aristide Briand et sous le marché couvert pour faire vos courses de produits frais et de produits de saison : viande, poisson, charcuterie, pâtisserie, fromage...

Vous y retrouverez également : vêtements, fleurs/plantes, plats à emporter, café/thé... et bien d'autres !

LES FOOD-TRUCKS ET MARCHANDS AMBULANTS :

Plusieurs food-trucks sont présents toutes les semaines pour vous régaler. Boulanger, restauration, primeur, vous disposez d'un grand choix de produits. Retrouvez tous les marchands sur maintenon.fr (page accueil > vivre à maintenon > marché / food-truck).



Les règles de bon voisinage

Nuisances sonores :

> **Propriétés privées :** les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

> **Les entreprises :** Toutes personnes utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures du matin et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

> **Animaux :** Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Entretiens espaces verts :

> **Plantations :** certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.

> **Entretien des trottoirs et caniveaux :** l'entretien des trottoirs et du caniveau (balayage et désherbage) doit être effectué par les habitants, les propriétaires occupants et les locataires.

> **Elimination des déchets verts :** en application de l'arrêté municipal n° 2009/256, nous vous rappelons que, dans les zones d'habitation, les feux de jardin sont interdits sur le territoire de la commune.

El

Séduite

Qualité
Passion

**COIFFEUR
VISAGISTE**
Prothèses capillaires



6 rue Saint Pierre - 28130 MAINTENON

02 37 23 01 42



Artisan Charcutier Traiteur



**PATRICE ET CLARISSE
PIEAU**

**REPAS DE FAMILLE
LUNCH / SANDWICHERIE**



13 Place Aristide Briand

28 130 MAINTENON

Tél.: 02 37 23 01 22

Mobile : 06 32 88 96 66

Mail : charcuteriepieau@gmail.com



La Maison

Thierry

JOAILLIER HORLOGER depuis 1898

FABRICATION
TRANSFORMATION
TRAVAIL À FAÇON
ACHAT D'OR

⚡ AUNEAU

⚡ MAINTENON

⚡ CHARTRES

⚡ TOURS

WWW.LA-MAISON-THIERRY.COM



TABAC



À LA
BONNE EURE
café • restaurant

Commerçant d'Utilité Locale
BAR / TABAC / RESTAURANT
FDJ / RELAIS COLIS



02 37 27 80 93

**34, rue de la République
28130 SAINT-PIAT**

Du mardi au mercredi 7h30 - 14h30 / 16h - 19h30 / Jeudi 7h30- 14h30

Vendredi au samedi 7h30 - 14h30 / 16h-20h30

Dimanche 8h - 13h



Vie Quotidienne

Services juridiques et conseils

Services juridiques et conseils

LE POINT JUSTICE :

Écouter, informer et orienter, c'est le rôle du Point-justice. Cette structure d'accueil gratuite propose une aide juridique et administrative aux habitants de l'agglomération. Le Point-justice joue un rôle d'accompagnement face aux besoins judiciaires de proximité en assurant une présence auprès de la population.

DES AGENTS SONT CHARGÉS AU QUOTIDIEN DES MISSIONS SUIVANTES :

- Offrir aux justiciables les moyens de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires ;
- Répondre aux demandes d'informations dans les domaines civil, pénal et administratif ;
- Faciliter les démarches d'accès au droit ;
- Apporter un soutien matériel, juridique et moral immédiat.

Le point-justice garantit également l'intervention de professionnels habilités et d'associations conventionnées.

Les prestations sont gratuites et confidentielles.

Pour plus d'informations :

Site internet : www.chartres-metropole.fr/vos-services/services-daides-aux-particuliers/le-point-justice

5, rue du Docteur-Gibert, 28000 Chartres

Accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 13h à 17h.

☎ 02 36 67 30 40

✉ pad@agallo-ville.chartres.fr

Expert traducteur auprès de la cour d'appel de Versailles :

Isabelle Thibaudière (née Espeillac)

✉ ithibaudiere@gmail.com ☎ 06 63 42 08 61

Traductrice anglais - français, avec plus de 20 d'expérience.

Accompagnement dans la traduction de documents officiels, actes d'état civil, diplômes, actes notariés, contrats, extrait de k-bis, pour vos démarches administratives en France ou à l'étranger.

Assermentée par la Cour d'appel de Versailles depuis 2013.

FRANCE SERVICE :

Les conseillers France services vous accompagnent dans vos démarches administratives :

17 rue des Grenets - 28210 Nogent-le-Roi

02 37 43 56 41

maisondesservices@nogentleroi.fr

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

08h45 - 12h / 14h - 17h / Jeudi : 08h45 - 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Monsieur Robert PONCET, conciliateur de justice, assure des permanences à Maintenon.

Permanences

en mairie le dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h (prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au

☎ 02 37 23 00 45).

Contact : ✉ robert.poncet@conciliateurdejustice.fr

ou sur le site : 🌐 www.conciliateurs.fr

Cabinet de Notaires :

Un notaire est un officier public chargé d'authentifier des actes juridiques pour leur donner une valeur officielle et incontestable. Il intervient notamment lors des ventes immobilières, des successions, des donations, des contrats de mariage ou encore de la rédaction de testaments.

Il garantit ainsi la validité et la conservation des actes tout en assurant la protection des intérêts de chacun.

Plusieurs cabinets de notaires sont installés à Maintenon :

Maître FARLET COLLIN

19 rue Collin d'Harleville

☎ 02 34 40 14 65

✉ marie.farlet-collin@notaires.fr

📠 mfc@28114.notaires.fr

Maître MARIOTTO

et MAÎTRE POMMIER-HONNEUR

11 rue Saint Pierre

☎ 02 37 27 10 44

✉ maintenon.28028@notaires.fr

🌐 www.office-pommier-honneur-mariotto.notaires.fr



Fleurs du Château

Artisan Fleuriste

21, place Aristide Briand
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 23 05 31



par



SERVICE LIVRAISONS Interflora



Fournil du Château

ARTISAN BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATS

Tél. 02 37 23 01 16

15 Place Aristide Briand - 28130 Maintenon



coiffure mixte
Cora-line

Non stop
du mardi au samedi



02 37 23 05 05

7 rue du Pont Rouge - 28130 MAINTENON

Atelier
Patte d'Ut

Réparation & vente d'occasion
Instruments à vent

Edwige Tassel

8 rue Léon Petit
28130 Maintenon

atelieredwige28@gmail.com

Tél : 06.76.14.73.43

Sur Rendez-vous



Vie Quotidienne

Prévention et sécurité

Les services d'ordre

LA POLICE MUNICIPALE

est un service placé sous l'autorité directe du Maire. En coordination avec la Gendarmerie, elle exécute, dans la limite de ses attributions, les tâches relevant de la compétence du Maire, que celui-ci leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Contact :

☎ 06 71 57 94 39

✉ mairie@maintenon.fr

📠 policemunicipale@maintenon.fr

LA GENDARMERIE NATIONALE

est une force de sécurité publique chargée d'assurer la protection des personnes et des biens. Elle veille au maintien de l'ordre public, lutte contre la délinquance, mène des enquêtes judiciaires sous l'autorité des magistrats et assure la sécurité routière. Ses missions incluent aussi la prévention, l'accueil du public et le contact de proximité avec la population.

Contact :

4 route Bouglainval

28130 Pierres

☎ 02 37 27 23 71

LE CENTRE DE SECOURS

assure la protection des habitants 24h/24 grâce à l'engagement des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires. Ses missions principales sont le secours à personnes (malaises, accidents), la lutte contre les incendies et l'intervention lors de situations d'urgence (intempéries, accidents, risques divers). Il joue également un rôle essentiel de prévention auprès de la population.

Contact :

Rue Maurice Ravel

28130 Maintenon

☎ 02 37 22 87 08



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La police municipale de Maintenon propose un service de surveillance extérieure et de vérification de votre bien : l'opération "tranquillité vacances" (OTV), afin de vous permettre de partir plus sereinement !

**Vous partez en vacances ou en week-end ?
Votre maison reste sans surveillance ?
Vous partirez l'esprit léger.**

L'opération effective toute l'année (et non uniquement durant les vacances scolaires), permet de vous inscrire afin de bénéficier d'une ronde quotidienne de nos agents à votre domicile dans le cadre de leur mission, ce service est gratuit. Ils s'assurent alors à travers un contrôle visuel des accès et des abords de votre habitation que tout est en ordre, et qu'aucun élément troublant n'est à signaler. Chaque demande est transférée à la Brigade de Gendarmerie de Maintenon, qui peut effectuer des passages, aussi bien de jour que de nuit. Ce service permet à nos administrés de partir plus sereinement.

Retrouvez les bulletins d'inscription à l'accueil de la mairie ou sur maintenon.fr
(page accueil > prévention et sécurité > opération tranquillité vacances)



ANOOU



ESTIMATION OFFERTE

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION



**4 Place Noé et Omer Sadorge
28130 MAINTENON**

☎ 02 37 27 17 17

maintenon.anou-immobilier.fr

Vie Quotidienne

Transports

Transports et stationnements :

Gare SNCF de Mantenon

Filibus à la demande pour les personnes à mobilité réduite titulaires de la carte mobilité inclusion avec la mention "invalidité" : informations et réservation au 0 801 90 10 28

Le service PMR fonctionne : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h et de 13h à 19h15, et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Prix : 1,50€ le trajet

Bus gratuit tous les jeudis : Un bus gratuit, accessible à tous les usagers, vous permet de profiter du marché, d'aller chez les commerçants, à la pharmacie....

Sans inscription, simple d'accès et sans critère d'âge, vous pourrez faire vos courses plus facilement. (page d'accueil > vivre à Mantenon > se déplacer/parking > bus marché).

SE STATIONNER

Vous disposez de nombreux parkings dans la ville, cependant tous n'ont pas la même durée de stationnement pour favoriser la rotation des véhicules dans les zones commerçantes. En zone bleue, l'apposition d'un disque au format européen est obligatoire.

Vous n'en possédez pas ?

L'accueil de la mairie peut vous fournir un disque de stationnement gratuitement.

> Stationnements en zone bleue limité à 01h30 :

- Place Aristide Briand (sur la place du château)
- Place Noé et Omer Sadorge (sous le marché couvert)
- Rue du Pont Rouge
- Parking des Georgeries

> Stationnements en zone bleue Limité à 30min :

- Place Aristide Briand le long des commerces + 2 places face près du pont de la Ferté
- Place Noé et Omer Sadorge le long des commerces + 2 places devant la Poste + 1 place face au bar "Le Narval"



- Rue Collin d'Harleville
- Place de la Gare

> Parkings gratuits sans disque :

- Parking du Stade
- Parking rue du Moulin
- Parking Cipièrre

Stationnements payants :

- > avenue du Général de Gaulle (du rond-point de Guignonville à l'entrée de la place de la gare),
- > chemin de l'aqueduc (fin de la place de la gare à l'intersection du chemin de l'aqueduc et de la route de Gallardon).

Tarifs des abonnements

ANNUEL	TRIMESTRIEL	MOISUEL	HEBDOMADAIRE
250 €	75 €	40 €	16 €

Tarifs stationnement

de 5h à 11h : 0,20 € / heure	de 23h à 1h : 6 € / heure
de 11h à 23h : 0,40 € / heure	de 1h à 5h : 8 € / heure

Comment payer ?

Vous pouvez prendre un abonnement (hebdomadaire/mensuel/trimestriel/annuel) pour les parkings de la gare de Mantenon via :
> les horodateurs (sauf abonnement annuel)
> l'application de stationnement, "Garez-vous".

Bornes de recharges véhicules électriques :

Deux bornes de recharges de véhicules électrique sont disponibles à Mantenon :
> Places Aristide Briand
> Parking Cipièrre



La Famille

*Maintenon, des services
de qualité pour toute la famille...*



La petite enfance

Les établissements à Maintenon

La crèche familiale municipale du "Dr. Jean-Louis Mathieu"

Ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h
Pour les enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus au domicile des assistantes maternelles employées par la crèche.

2 rue Geneviève Raindre - 28130 Maintenon

☎ 02 37 23 09 19

✉ petiteenfance@maintenon.fr



La halte-garderie

Ouverte les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h30 hors vacances scolaires.

Pour les enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolu.

Inscriptions :

Pour toute inscription ou renseignements, des permanences sont assurées dans le bâtiment de la Crèche Familiale/Halte-garderie les lundis et jeudis de 9h à 12h.

En dehors de ces permanences nous sommes joignables au 02 37 23 09 19

ou par mail petiteenfance@maintenon.fr

Retrouvez la fiche d'inscription sur le site internet maintenon.fr (page accueil > vivre à maintenon > éducation et jeunesse > petite enfance > crèche municipale / halte-garderie).

Le relais petite enfance

Offre un lieu d'information, d'échange et d'écoute, et un cadre pour discuter des pratiques professionnelles des assistantes maternelles.

Propose des ateliers d'éveil aux jeunes enfants qu'il accueille pour partager des moments en collectivité.

Facilite l'accès à la formation continue des assistantes maternelles et les informe de leurs possibilités d'évolution professionnelle.

3 rue du Puits-Drouet
28000 CHARTRES

☎ 02 36 67 30 20

🌐 www.chartres-metropole.fr/relais-petite-enfance

✉ relais.petite.enfance@aggle-ville.chartres.fr

Lieu d'accueil enfants parents (laep)



Anonyme et gratuit, lieu destiné aux parents et à leurs enfants âgés de 0 à 3 ans révolus.

Sans inscription, ni réservation.

L'objectif est de prendre du temps avec son enfant, de jouer avec lui, de lui permettre de rencontrer d'autres enfants.

Ne pas rester seul avec ses questionnements de parents.

Tous les vendredis de 14h à 16h (hors vacances scolaires) à la Crèche Familiale de Maintenon.

Contact :

☎ 02 37 23 09 19

✉ petiteenfance@maintenon.fr

2 rue Geneviève Raindre

28130 MAINTENON

La toute petite section

Dispositif d'accueil permettant la préscolarisation de 15 enfants de moins de trois ans dans une classe de l'école maternelle.

Équipe composée d'un professeur des écoles et d'une ATSEM.

Proposer aux jeunes enfants un environnement riche en stimulations et explorations sensorielles, motrices, verbales, cognitives et sociales en étant particulièrement attentif à leur bien-être.

Pour les inscriptions

en toute petite section de maternelle,
contactez la mairie au ☎ 02 37 23 00 45

La Famille

Scolaire



Etablissements scolaires

ÉCOLES MATERNELLES

École maternelle du Guéreau

27 bis rue Collin d'Harleville

☎ 02 37 23 04 89

École maternelle Jacques Prévert

7 rue Jean d'Ayen

☎ 02 37 27 61 33

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

École élémentaire Collin d'Harleville

32 rue Collin d'Harleville

☎ 02 37 23 06 50

École primaire Charles Péguy

3 rue Jean d'Ayen

☎ 02 37 36 66 83

COLLÈGE

Collège Jean Racine

rue du docteur Raffegau

☎ 02 37 27 61 05

LYCÉES

Lycée professionnel Françoise d'Aubigné

23 rue du Maréchal Maunoury

☎ 02 37 23 01 84

Lycée Joséphine Baker

4 rue du Bois du Loup 28130 Hanches

☎ 02 58 40 01 30

Les Accueils périscolaires

PEP28 - enfants de 3 à 11 ans

Les horaires des mercredis et vacances :

7h - 19h toute l'année.

Les horaires périscolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi

Matins : 7h - 8h30 / Soirs : 16h30 - 19h

Renseignements et inscriptions :

🌐 www.lespep28.org

Secrétariat des PEP28

☎ 02 37 88 14 14

✉ espep28@lespep.org



Direction des PEP28

☎ 06 35 63 40 39

✉ lalsh.maintenon@pep28.asso.fr

Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants entre 3 et 16 ans. De 3 à 6 ans, votre enfant se rendra à l'école maternelle. Entre 6 et 12 ans, il fréquentera l'école élémentaire. Les inscriptions scolaires s'effectuent à partir du mois de mars pour la rentrée scolaire suivante auprès de la mairie de Maintenon.

Il faut présenter :

La copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant et, le cas échéant, pour les parents divorcés ou séparés, les documents établissant l'autorité parentale.

La copie d'un justificatif de domicile récent (de moins de trois mois), au nom du responsable de l'enfant (facture EDF, téléphone, etc.)

Les écoles de Maintenon font l'objet d'une sectorisation. Lors de son inscription, votre enfant sera affecté dans son école de secteur, en fonction de votre lieu d'habitation. Dans le cas où vous souhaiteriez le scolariser dans une autre école, vous devrez formuler une demande de dérogation auprès de la ville (scolaire@maintenon.fr).

Le portail famille

La mairie de Maintenon simplifie la communication et les démarches administratives des parents avec la mise en place du « Portail famille ».

C'est un espace numérique qui vous permet :

- D'accéder en temps réel aux informations sur la vie scolaire (grève des transports...).
- De réserver ou annuler les repas au restaurant scolaire.
- De vérifier les inscriptions au restaurant scolaire.
- De suivre l'état de traitement des demandes
- De payer via PayFip après réception de l'avis des sommes à payer.
- De consulter les menus de la cantine.
- De mettre à jour vos informations sur votre espace personnel, sécurisé et confidentiel (adresse, contacts, téléphone...).

La restauration scolaire

La ville de Maintenon met tout en œuvre pour permettre une restauration collective de qualité à partir de produits bio, locaux et labélisés. Les choix en termes de produits, de conditionnements, de production et de préparation répondent à des cahiers des charges stricts en matière de sécurité sanitaire des aliments en lien avec des différents fournisseurs et prestataires.

Une attention particulière est portée à la qualité des repas servis en restauration scolaire. Les menus sont élaborés dans le respect des normes nutritionnelles en vigueur, afin de garantir des repas équilibrés et variés aux enfants. Ils sont également validés par une diététicienne, assurant un apport adapté aux besoins nutritionnels des élèves. Cette exigence contribue à offrir aux enfants une alimentation saine, tout en favorisant l'éducation au goût et aux bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge. Tous les menus sont consultables sur le portail famille ainsi que sur le site internet maintenon.fr

La pause méridienne est placée sous la responsabilité de la ville de 11h30 à 13h20. Ce temps périscolaire est encadré par une équipe d'animateurs diplômés et par des ATSEM.

L'inscription sur le « Portail Famille » est OBLIGATOIRE pour TOUS LES ENFANTS, même pour les enfants ne mangeant pas à la cantine.

Comment s'inscrire ?

créer votre compte sur :

<https://portail.berger-levrault.fr>

MairieMaintenon28130/accueil

Infos : scolaire@maintenon.fr



La Famille

Info Jeunes Chartres



Le tiers-lieu jeunesse de Chartres : un lieu pour vous, vos projets, votre avenir !

Le tiers-lieu jeunesse de Chartres est un espace dédié à l'information et à l'accompagnement des jeunes du territoire. Il offre des services complets pour l'information, l'orientation, la formation et l'engagement.

Ce lieu est conçu pour être accessible à tous, avec une attention particulière à la co-construction et à l'implication active des jeunes dans son développement.

Le Tiers-lieu Jeunesse fonctionne autour de trois grands axes :

L'information et l'accès aux droits,
La formation et l'orientation,
La résidence et l'accompagnement des jeunes
porteurs d'initiatives et des acteurs locaux.

C'est à la fois :

- Un repère pour les jeunes, qui y trouvent écoute, conseils et opportunités,
- Un soutien pour les familles et les professionnels, qui disposent d'un espace ressource adapté aux besoins actuels,
- Un partenaire pour les institutions et financeurs, engagé dans une dynamique collective au service du territoire.

Notre objectif est simple :

offrir aux jeunes de 11 à 30 ans un lieu qui leur ressemble et les aide à prendre toute leur place dans la vie locale et dans leur avenir.



O'34 Tiers-Lieu Jeunesse

34 Rue Noël Ballay
28000 CHARTRES

☎ 02 37 23 42 32

✉ bij28@agglo-ville.chartres.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

9 h - 12 h / 13 h - 18 h

(fermé jeudi matin)

Le samedi :

10 h - 12 h 15 / 13 h 30 - 18 h 30

☎ infojeunescvdl.fr

La Famille

Transports scolaires

Transports scolaires élèves de maternelle

Pour les inscriptions aux transports scolaires des élèves de maternelle, merci de transmettre en Mairie de Maintenon les documents suivants :

- > une photo d'identité de l'enfant
- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- > une photocopie du livret de famille (parents + enfant(s))
- > le formulaire d'inscription dûment complété à télécharger sur le site internet maintenon.fr (page d'accueil > vivre à Maintenon > éducation et jeunesse > maternelle / primaire > transports scolaires).

Transports scolaires élèves de collège et lycée des communes de Chartres Agglo

Inscription concernant les enfants âgés de 6 ans révolus au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours et ayant besoin d'un transport pour se rendre dans un établissement scolaire.

Inscription à faire impérativement en ligne sur la boutique du site internet www.filibus.fr et s'acquitter de 10€ pour l'achat ou le renouvellement du titre de leur(s) enfant(s) quel que soit son niveau scolaire (primaire + 6 ans, collégien, lycéen, étudiant).

En cas de difficultés d'inscriptions ou de renouvellement, le guide "pas à pas" est là pour vous aider dans votre démarche à télécharger sur le site internet maintenon.fr (page accueil > vivre à Maintenon > éducation et jeunesse > collège/lycée > transports scolaires).

Les horaires d'ouverture du pôle administratif sont de 9h à 18h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h30 le samedi matin.



Transports scolaires lycée Joséphine Baker de Hanches.

Les horaires et les trajets des lignes de bus sont consultables sur le site internet www.remi-centrevaldeloire.fr et maintenon.fr (page accueil > vivre à Maintenon > éducation et jeunesse > collège/lycée > transports scolaires).

TRAJETS :

DJB-2 : Villiers-le-Morhier <> Pierres
<> Maintenon <> Lycée J. Baker

DJB-6 : Yermenonville <> Gas <> Houx
<> Maintenon <> Lycée J. Baker

DJB-10 : Ormoy <> Néron <> Pierres
<> Lycée J. Baker

DJB -17 : Pierres <> Maintenon
<> Lycée J. Baker

Transports scolaires des élèves scolarisés au collège de Maintenon et habitant une commune HORS Chartres Agglo.

Les horaires et les trajets des lignes de bus sont consultables sur le site internet www.remi-centrevaldeloire.fr



Solidarité

*Maintenon, vous accompagne
au quotidien...*



Bien vivre à Mantenon, à tout âge

Les seniors occupent une place essentielle dans la vie de Mantenon et participent pleinement à son dynamisme et à sa convivialité. Soucieuse de leur bien-être et du maintien du lien social, la Ville, en lien avec le CCAS, propose tout au long de l'année de nombreuses activités, ateliers et temps de rencontre spécialement dédiés.

Le Repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés est offert chaque année par la ville et le Centre Communal d'Action Sociale.

- > Pour participer à ce repas, contactez la mairie au 02 37 23 00 45
- > Conditions : être âgé (vous ou votre conjoint) de 70 ans ou plus
- > Les personnes isolées rencontrant des difficultés pour s'y rendre peuvent le signaler au moment de leur inscription. Les dispositions seront prises pour vous y conduire et que vous puissiez profiter sereinement de ce repas

Le Colis de Noël

Le CCAS propose aux habitants de plus de 70 ans, sous condition de ressources, un colis de Noël, avec des plafonds récemment revalorisés. Les personnes concernées doivent contacter le service social en mairie munies de leurs justificatifs.

Par ailleurs, un dispositif destiné à lutter contre l'isolement permet de bénéficier de tickets Cinémobile ou de la prise en charge d'une adhésion à une association locale déterminée. Une carte de bénéficiaire est remise lors de son inscription. Pour les obtenir, il faut être bénéficiaire du colis de Noël

Registre des personnes vulnérables

La ville de Mantenon a mis un plan d'aide pour des personnes vulnérables et isolées.

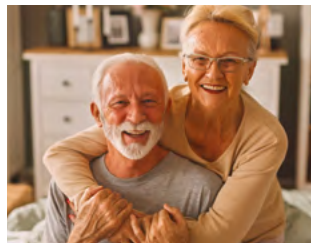
Une fois inscrite, le bénéficiaire recevra tout au long de l'année une attention particulière.

Infos :

☎ social@mantenon.fr

ou

☎ 02 37 23 00 45



LA CHAUMIERE

Depuis 1993

Achat - Vente - Location - Estimation



02 37 23 11 55

www.la-chaumiere.fr

agence@la-chaumiere.fr

**7 Rue Collin d'Harleville
28130 MAINTENON**



CHEZ MANON
— INSTITUT DE BEAUTE —

INSTITUT DE BEAUTE

Épilation Définitive - Soins Visage - Massages



02 37 27 13 81



10 Place Aristide Briand, 28130 MAINTENON



institutchezmanon@gmail.com



institut-chezmanon.fr



pour tous, toute la vie, partout

- ✓ Aide à domicile
- ✓ Service autonomie
- ✓ Livraison de repas
- ✓ Téléassistance
- ✓ Transport accompagné
- ✓ Aide aux aidants
- ✓ Service Autonomie
- ✓ Pôle psychologue
- ✓ Lisa - Le réseau social

☎ **02 37 27 13 43**

**28 rue Collin d'Harleville
28130 MAINTENON**

maintenon@fed28.admr.org



Balpie Nettoyage et Déménagement

Le ménage et la vitrerie
sont des activités techniques,
efficaces, rapides et discrètes.

L'entreprise balpie nettoyage vous garantit
hygiène et propreté conformes au cahier des
charges établi en commun, pour l'entretien
de tous types de locaux :

- Nettoyage de bureaux, administrations ;
- Nettoyage d'usines et entrepôts ;
- Entretien de magasins et commerces ;
- Laboratoires et locaux médicaux ;
- Nettoyage d'hôtellerie, résidences hôtelières
et de tourisme (avec prestations hôtelières) ;
- Entretien d'immeubles, copropriétés et résidences.

balpienettoyage@gmail.com
www.balpie-nettoyage.fr

☎ **06 64 13 58 72**

Solidarité

Maintenon, vous accompagne au quotidien...

Aide aux personnes en perte d'autonomie

Le service social de la Ville accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches et leur quotidien. Il les informe sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre, les conseille dans leurs droits et facilite leur mise en relation avec les professionnels compétents, notamment les assistantes sociales de la Maison Départementale de l'Autonomie. Un accompagnement personnalisé est également proposé pour la constitution et le suivi des dossiers administratifs, afin de simplifier les démarches et garantir un accès optimal aux dispositifs existants.

Mutuelle communale

Une mutuelle communale est un dispositif qui permet aux habitants d'une commune de bénéficier d'une complémentaire santé à des tarifs avantageux.

Elle est destinée à rendre l'accès aux soins plus abordable pour tous, en particulier pour les personnes qui n'ont pas de mutuelle ou qui trouvent leurs cotisations trop élevées. Grâce à la mutuelle communale, les habitants peuvent souscrire à des garanties adaptées à leurs besoins, tout en profitant de tarifs négociés collectivement par la commune. Cela permet de mieux se couvrir face aux dépenses de santé, tout en réalisant des économies.

**La ville vous invite à contacter
leur représentant respectif :**

Mutami, Mme DESEEZ ☎ 09 77 42 55 25

AXA, M. BENOIT ☎ 06 84 56 63 26

Service social et logement. Vous accompagner au quotidien

Le service logement et le service social de la ville de Maintenon sont des interlocuteurs privilégiés pour accompagner les habitants dans leurs démarches et les soutenir face aux difficultés du quotidien. À l'écoute de chacun, ils proposent un accueil confidentiel et personnalisé, afin d'apporter des réponses adaptées à chaque situation.

Le service social informe, oriente et accompagne les personnes dans leurs démarches administratives (aides sociales, allocations, dossiers de logement), tout en jouant un rôle de relais vers des partenaires comme la CAF, France Travail ou les associations locales. Il apporte également un soutien aux familles, participe à la prévention de l'isolement et favorise l'insertion sociale. Des aides ponctuelles peuvent être attribuées, notamment pour les personnes les plus fragiles (seniors, personnes en situation de handicap, familles monoparentales).

Le service logement, accessible sur rendez-vous, accueille et guide les demandeurs souhaitant s'installer à Maintenon. Il informe sur les démarches à suivre, instruit les dossiers et rappelle l'importance de leur mise à jour régulière. Plusieurs organismes sont présents sur la commune pour répondre aux besoins en logement.

À travers ces services, la Ville s'engage à faciliter le quotidien de chacun et à garantir un accompagnement de proximité, humain et efficace.



Santé

*Maintenon, vous propose
des services de santé
de qualité...*



Les défibrillateurs

La ville dispose de plusieurs implantations
de défibrillateurs, faciles d'utilisation :



EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS

- > Centre Culturel, 1 ter rue de la Ferté
- > Ecole Jacques Prévert, 3 rue Jean d'Ayen
- > Mairie de Mantenon, 7 place Aristide Briand
- > Maison de santé, 3 rue Geneviève Raindre
- > Stade Louis Roche, rue du Maréchal Maunoury

LA CHAÎNE DE LA VIE SE RÉSUME EN 3 GESTES :
appeler 15 ou 112, masser, défibriller

Les professionnels de santé

EN VILLE



MÉDECIN

Dr Beaucamp

3 rue Geneviève Raindre

Dr Bianchetti

3 rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 27 69 32

Dr Galicher

3 rue Geneviève Raindre

☎ 09 71 18 13 99

Dr Gautier

3 rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 23 02 03

Dr Mainetti

3 rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 27 16 16

Dr Schiano

1 rue Thiers

☎ 02 37 27 53 88

Dr Vol

3 rue Geneviève Raindre

☎ 02 34 40 16 76

PROFESSIONS

PARAMÉDICALES :

AUDITION ET OPTIQUE

Audilab

5 rue du Pont rouge

☎ 02 37 32 06 28

Optic 2000

12 rue Collin d'Harleville

☎ 02 37 27 10 27

Optique du Château

10 Place Aristide Briand

☎ 02 37 23 05 00

CABINET DENTAIRE

Dentamy

3 rue Saint Pierre

☎ 02 37 23 06 49

Sabrina Belkebir

46 rue Thiers

☎ 02 37 27 50 22

Dr Guitelmann

orthodontiste

15 Boulevard Clémenceau

☎ 02 37 27 51 44

CABINET INFIRMIÈRE

Mme Herry Ludmilla

Collaboratrice

Mme Bolo Laetitia

3 rue Thiers

☎ 06 73 44 03 98

INFIRMIÈRES MAISON DE SANTÉ

rue Geneviève Raindre

☎ 06 08 36 53 26

SSIAD

28 rue Collin d'Harleville

☎ 02 37 23 08 01

DIÉTÉTICIENNE

Magali Napiot

3 rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 23 99 62

Nathalie Schild

16 rue Jean d'Ayen

☎ 06 61 11 18 81

LABORATOIRE D'ANALYSE

Cerballiance

rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 23 08 39

KINÉSITHÉRAPEUTE

Sylvain Lambert

42 avenue du Général

de Gaulle

☎ 02 37 23 07 65

M. Szwec

16 rue Saint Pierre

☎ 02 37 23 07 79

PHARMACIE

Pharmacie du Château

10 rue Collin d'Harleville

☎ 02 37 23 00 18

Pharmacie du Marché

8 place Noé et

Omer Sadorge

☎ 02 37 23 00 75

PODOLOGUE

Isambert Virginie

4 Boulevard Clémenceau

☎ 02 37 23 15 67

Florence Barbe

3 rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 36 50 64



Santé

Les professionnels de santé

PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE :

Carine Babet

21 B rue de la Guaize

☎ 06 17 97 85 49

François Devaux

3 rue Thiers

☎ 06 15 94 43 06

Chantal Duclos

24 rue Léon Petit

☎ 02 37 32 80 58

Caroline Svedberg

3 rue Thiers

☎ 06 98 24 42 93

Arranz Steve

19 rue Collin d'Harleville

☎ 06 63 46 84 99

Karine Boutin

11 rue du Maréchal Foch

☎ 06 24 44 56 58

PSYCHOLOGUE

Cabinet Antidote

18 rue de Noailles

☎ 06 69 11 12 78

SAGE-FEMME

Vanessa Le Roy Jaloux

10 route de Paris

☎ 07 49 49 53 22

SERVICE À LA PERSONNE

ADMR, maison des services

28 rue Collin d'Harleville

☎ 02 37 27 08 01

LA SANTÉ DES ANIMAUX VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire

de l'Arche 28

rue du 19 Mars 1962

☎ 02 37 23 01 97

SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

SISTEL

2 bis rue Maurice Ravel

☎ 02 37 18 08 10

MÉDECINE DOUCE

Christine Euriat

relaxologue thérapeute

psycho-corporel

6 rue Léon Petit

☎ 06 66 91 96 50

Nathalie Court

coaching

3 rue Thiers

☎ 06 64 36 02 84

Léana Duro

étiopathe

9 rue Saint-Pierre

☎ 07 44 78 52 22

Laurence Elie

naturopathe

3 rue des Vignes

☎ 06 85 74 58 16

Maïté Demoulin

naturopathe

13 rue de Noailles

☎ 06 17 44 20 36

Valérie Lapeyre

naturopathe

3 rue Thiers

☎ 06 71 63 68 54

Stéphane de Beron

ostéopathe

rue Geneviève Raindre

☎ 02 37 23 17 06

Maxime Thoin

ostéopathe

12 bis Boulevard Clémenceau

☎ 02 37 22 45 17

Olivier Combes

sophrologue

19 rue Georges Lejars

✉ sophro.nerti@gmail.com

L'EHPAD



Maison de retraite Madeleine Quemin

L'EHPAD Madeleine QUEMIN, établissement pour personnes âgées dépendantes, situé à proximité du centre-ville de Maintenon, dispose de 83 chambres habilitées à l'aide sociale.

La prise en charge est assurée au quotidien par une équipe pluriprofessionnelle soucieuse de maintenir votre autonomie et répondre à vos besoins. L'établissement dispose d'un parc accessible à tous et favorise le maintien du lien social et familial.

Infos :

🌐 <https://ehpad-madeleine-quemin.fr/accueil>

✉ direction@ehpad-maintenon.fr

☎ 02 37 23 00 11



Sortir

à Maintenon



Aux alentours

*De nombreuses activités sont disponibles
aux environs de Maintenon...*

L'Odyssée

Avec plus de 5 000 m² de surface d'eau, le complexe aquatique de l'Odyssée offre des prestations jamais vues... Plusieurs bassins intérieurs, deux bassins olympiques 10 couloirs (intérieur et extérieur), des installations ludiques ou balnéo-détente, des plages et des équipements extérieurs, et des espaces de jeux pour les petits et les grands !

Tarif réduit habitant
de Chartres Métropole

Adresse : rue du Médecin Général
Beyne (Chartres)

Info : www.odysee-chartres.fr

La Patinoire

Existe aussi bien pour les grands que pour les petits ! Il n'y a pas d'âge pour apprendre à patiner... Pour accompagner les enfants lors de séances en famille, ou tout simplement découvrir un sport qui allie vitesse et esthétique !

Tarif réduit habitant de Chartres
Métropole.

Adresse : rue du Médecin Général
Beyne (Chartres)

Info : www.odysee-chartres.fr

Le Colisée

Le complexe culturel et sportif de Chartres métropole : concerts, comédies musicales, humour, ballets, etc.

Adresse :

28 rue Danièle Casanova (Chartres)

Info : www.colisee-chartres.fr

Le Compa, premier musée de l'Agriculture

Le nouveau parcours muséographique replace l'homme au centre du propos, met en valeur quelques machines exceptionnelles de la collection et offre des dispositifs audiovisuels et interactifs pour regarder, s'émerveiller et comprendre en s'amusant.

Adresse :

28 rue Danièle Casanova (Chartres)

Info : lecompa.fr

La Cathédrale de Chartres

Classée patrimoine mondial, destination touristique parmi les plus fréquentées de France, monument emblématique de l'art religieux qu'on ne finit jamais de découvrir : une architecture de lumière qui sera le modèle des grandes cathédrales gothiques, un ensemble exceptionnel de vitraux des XII^e & XIII^e siècles.

Adresse :

16 cloître Notre-Dame (Chartres)

Info : www.cathedrale-chartres.org

La Maison Picassiette

Labellisée patrimoine du XX^e siècle, la Maison Picassiette à Chartres se trouve être une œuvre à la croisée des chemins entre architecture naïve et art brut. Recouverte de mosaïques du sol au plafond, jusque dans le jardin, ce lieu est fascinant et nous fait entrer dans l'intimité de la vie d'un homme spirituel et passionné.

Adresse : 22 Rue du Repos (Chartres)

Info : www.maison-picassiette-chartres.com



Sortir

Découvrir la ville

Située au cœur d'un environnement naturel préservé et dotée d'un patrimoine remarquable, Maintenon offre un cadre de vie à la fois paisible et dynamique. Ville à taille humaine, elle séduit par l'équilibre qu'elle propose entre histoire, nature et vitalité locale.



Connue notamment pour le Château de Maintenon et son aqueduc, la commune valorise un héritage architectural et culturel fort, tout en s'inscrivant pleinement dans le présent grâce à ses commerces, ses services, ses associations et ses nombreux événements. Pour vous accompagner dans la découverte de votre nouvelle ville, un livret guide ainsi qu'un livret-jeu gratuit pour les enfants sont mis à votre disposition. Vous pourrez également parcourir le centre-ville grâce à une visite à pied jalonnée de panneaux historiques, permettant de mieux comprendre l'histoire et l'évolution de la commune. Pour les plus curieux ou les

amateurs de balades, un circuit plus long reliant les hameaux, à réaliser à vélo, vous offrira une découverte élargie du territoire et de ses paysages.

Vous êtes aussi invité à vous balader le long du canal Louis XIV avec plusieurs kilomètres de promenade bucolique à la lisière des arbres en longeant l'Eure.

Retrouvez toute la documentation sur le site maintenon.fr dans la rubrique kiosque, à l'accueil de l'hôtel de ville ou dans la boîte à livre à l'extérieur de la mairie.

L'Espace Musical

L'Espace Musical est un lieu dédié à l'enseignement et à la pratique de la musique ouvert à un public de tous âges et de tous niveaux.



Cet établissement propose une variété de disciplines musicales encadrées par une équipe de professeurs professionnels diplômés. Les élèves peuvent choisir parmi les disciplines suivantes :

- > Éveil musical (à partir du CE1)
- > Violon, alto, violoncelle
- > Guitare
- > Piano
- > Flûte traversière
- > Clarinette, saxophone, corne/trompette, trombone, tuba
- > Batterie et percussions
- > Chant

En plus des cours individuels, l'Espace Musical encourage la participation à des pratiques collectives, ce qui favorise le développement musical et la socialisation. Les activités collectives comprennent :

- Orchestre à vents
- Orchestre à cordes
- Atelier jazz
- Atelier musiques actuelles
- Atelier musiques de chambre
- Atelier quatre mains pour les pianistes
- Atelier de guitares
- Atelier de percussions
- Atelier vocal

- Orchestre d'harmonie Les Dragons de Noailles
- Chorale des Voix Soleil
- Ensemble de clarinettes.

Que vous soyez débutant ou musicien expérimenté, l'Espace Musical offre une gamme complète d'opportunités pour explorer la musique, perfectionner vos compétences et partager votre passion avec d'autres amateurs de musique.

Retrouver les modalités d'inscriptions sur le site internet **maintenon.fr** (page accueil > découvrir et sortir > espace musical) ou à l'accueil de l'Espace Musical au centre culturel de Maintenon (1 ter rue de la Ferté)

CONTACT :

Espace Musical de Maintenon

Directeur M. Olivier Aubert

1 ter rue de la Ferté

2 rue Pierre Sadorge

☎ 02 37 18 07 80

(Serveur vocal - tapez 3)

☎ 06 71 57 94 40

✉ espacemusical@maintenon.fr



Sortir

La bibliothèque municipale

Que vous aimiez les romans passionnants, l'histoire, les bandes dessinées, les sciences ou les arts, que vous soyez jeune lecteur ou lecteur confirmé, la bibliothèque répond à toutes les envies de découverte et d'évasion. Son équipe de bénévoles vous accueille avec plaisir, vous accompagne dans vos recherches et vous conseille dans le choix de vos lectures.

TARIFS :

- > Gratuit pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans (inclus)
- > Habitants de Maintenon : 10 euros / 15 euros pour les couples
- > Habitants des autres communes : 13 euros / 20 euros pour les couples

Jours et horaires d'ouverture* :

- > Lundi de 16h à 18h
- > Mercredi de 15h à 18h
- > Samedi de 10h à 12h30

* Attention les jours d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés lors des vacances scolaires de la zone B.

La MDEL, un réseau de bibliothèque au service des abonnés

La bibliothèque municipale de Maintenon fait partie du réseau de bibliothèques d'Eure-et-Loir. Ainsi, grâce à la MDEL, les abonnés de la bibliothèque ont accès à un grand choix de médias (ouvrages, livres audio, CD, DVD, liseuses) qu'ils peuvent réserver et faire livrer à Maintenon.

Grâce à la MDEL, plusieurs offres numériques 24/24 sont gratuitement disponibles aux abonnés.

- > **Un accès à la presse en ligne** accédez gratuitement à la presse en ligne (Actu, politique, sport, culture, lifestyle, people, etc.) Explorez des milliers de titres de presse !
- > **Une offre livre et audio numérique :** bénéficiez d'un accès à un large choix de livres numériques et de contenus audio, à découvrir facilement.



> **Skilleos :** Une plateforme d'autoformation vidéo 100% en ligne sur les loisirs et les compétences professionnelles. Un large panel de thématiques avec plus de 400 cours.

> **Médiathèque numérique :** ARTE TV est la plateforme de streaming de la chaîne. Accédez aux programmes en direct ou en replay et aux nombreux contenus exclusifs (jeunesse, docs et films)

Vous pouvez retrouver toutes les informations :
📧 mediatheques.eurelien.fr

CONTACTS BIBLIOTHÈQUE :

Section adultes :

responsable bénévole :

Jean-Pascal DELONNE

☎ 02 37 18 07 80 (serveur vocal, tapez 4)

Section jeunesse :

responsable bénévole Nicole BRESSON

☎ 02 37 18 07 80 (serveur vocal, tapez 5)

✉ bibliotheque@maintenon.fr

Une boîte est à disposition sur le palier au 2^e étage pour restitution des livres de la « section Jeunesse » en dehors des horaires habituels d'ouverture.

Le château de Maintenon

Au cœur du centre historique de la ville se dresse le Château de Maintenon, dont la silhouette élégante apparaît derrière ses grilles.



Ce lieu aurait sans doute conservé une renommée plus discrète sans la présence de celle qui marqua profondément son histoire : Madame de Maintenon. Avec elle, le château entre dans l'orbite du Roi Soleil, Louis XIV, et devient un témoin privilégié de la vie de cour.

Le destin de Françoise d'Aubigné ressemble presque à un conte. Veuve du poète Scarron, elle devient gouvernante des enfants illégitimes de Louis XIV et de Madame de Montespan. Grâce à son intelligence, sa discrétion et son dévouement, elle gagne peu à peu la confiance puis l'affection du Roi. Leur mariage, célébré dans le plus grand secret, reste pourtant connu de toute la cour, jusqu'au pape lui-même qui lui adresse des présents. L'histoire de Madame

de Maintenon est celle d'une femme issue d'une condition modeste devenue l'épouse morganique du Roi de France.

Le château témoigne de cette ascension exceptionnelle. Il connaît d'importants aménagements afin de répondre aux exigences de la cour royale. À la même époque, André Le Nôtre redessine les jardins à la française et imagine un vaste décor paysager où l'eau tient une place essentielle, peut-être pour compenser le manque de fontaines à Versailles.

Après le château, la visite se prolonge enfin dans les jardins à la française, avant de rejoindre le pied de l'impressionnant aqueduc, vestige monumental du projet destiné à alimenter Versailles en eau.

Les animations

À Maintenon, se cultiver, se divertir ou partager des moments en famille, c'est avant tout vivre une ville dynamique où les initiatives sont portées avec passion.

Tout au long de l'année, une programmation riche et variée rythme la vie locale et offre de nombreuses occasions de découvertes et de rencontres.

Concerts, expositions, spectacles, théâtre, événements festifs ou commémorations :

chaque saison apporte son lot de rendez-vous culturels et conviviaux. Du carnaval à la fête de la musique, des célébrations nationales aux manifestations solidaires, en passant par les temps forts organisés au château ou en centre-ville, les occasions de se retrouver ne manquent pas.

Tout au long de l'année, la commune propose une offre éclectique accessible à tous les publics : musique classique, jazz, chanson française, événements familiaux, rendez-vous solidaires ou animations originales viennent enrichir la vie locale et renforcer le lien entre les habitants.

En vous installant à Maintenon, vous choisissez une ville vivante, où les moments de partage et de découverte rythment les saisons. Ici, il y a toujours quelque chose à faire.

Des événements ponctuels ont lieu tous les ans. Néanmoins, certains rendez-vous incontournables reviennent chaque année pour le plus grand plaisir de tous.



Les temps forts de l'année

Représentation comédie musicale

2^e week-end de mars

Journées Européennes des Métiers d'Art début avril

Concours photos

au mois de mai

Commémorations

8 mai et 11 novembre

Fête de l'estampe

fin mai

Fête des jardins

premier dimanche de juin

Fête de la musique

21 juin

Fête nationale

13 et 14 juillet

Fête de septembre

deuxième dimanche de septembre

Octobre rose

premier dimanche d'octobre

Zombies run

dernier samedi d'octobre

Retrouvez tous les événements proposés par la ville de Maintenon

dans les semestriels

« L'Agenda, idées sorties

à Maintenon », disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet **maintenon.fr**, rubrique kiosque.



La vie associative

Retrouvez toutes les informations sur les associations de la ville dans le guide des Assos sur le site internet maintenon.fr, rubrique kiosque ou à l'accueil de la mairie.

Patrimoine

Amis du château de Maintenon :

Valoriser le château de Maintenon
1 place Aristide Briand
☎ 02 36 67 25 83

Association pour l'étude et la sauvegarde des vestiges du Canal Louis XIV :

Protection et visite des vestiges du Canal Louis XIV
13 rue de la république
28130 Saint-Piat
☎ 02 37 33 43 80

Comité d'étude archéologique d'Eure-et-Loir :

recherche et valorisation de l'archéologie
15 rue Saint-Pierre
✉ isabelle.delamberterie@sfr.fr

Comité d'étude, de documentation et de sauvegarde de la nature en Eure-et-Loir :

Patrimoine archéologique et géologique
6 rue Chantault
28000 Chartres
☎ 06 07 11 95 63

Mémoire Militaire Maintenonnaise :

Reconstitution historique
1 bis rue des Vignes
✉ memoiremilitaire.maintenon@gmail.com

Vallée royale de l'Eure :

Promotion sites historiques et patrimoniaux de la vallée de l'Eure
7 place Aristide Briand
☎ 06 40 50 41 37
☎ 02 37 23 05 04

Loisirs

Amadeus :

Médiation artistique
7 allée de Bellevue
☎ 06 95 61 64 66

Amis des Dragons de Noailles :

Orchestre
7 place Aristide Briand
☎ 06 64 59 68 14

Association de pêche et de protection du milieu aquatique :

Pêche
7 place Aristide Briand
☎ 02 36 67 25 83

Association des Arts plastiques de Maintenon/Pierres :

Arts plastiques
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 26 28 00 37

Ateliers créatifs de Pierres :

Art floral - place Jean Moulin
28130 Pierres
☎ 06 82 40 28 00

Carnaval en fête :

carnaval
7 place Aristide Briand
☎ 06 68 92 49 53

Cars Prestige 28 :

passionnés de voiture de prestige
14 rue Henri Landurie
☎ 06 74 74 34 03

CCLER :

activités de loisirs
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 02 37 23 12 43

Club Louis Roy :

Club du 3^e âge
7 place Aristide Briand
☎ 07 88 24 90 57

Comme des mômes :

Ateliers et activités pour enfants
10 allée de Bellevue
☎ 06 99 77 38 55

CUTL :

Activités de loisirs
1 rue du Pont Rouge
☎ 02 37 27 67 50

L'Eure des Jeux :

Ludothèque
55 rue du Maréchal Maunoury
✉ contact@euredesjeux.fr

Les 4 Saisons :

Évènements
2 rue René Rion
☎ 06 14 71 11 07

Les voix soleil :

Chorale
7 place Aristide Briand
☎ 02 37 23 12 40
☎ 06 18 86 79 33

Magic Friends :

Cartes à jouer
☎ 06 30 98 41 97

Société des chasseurs propriétaires de maintenon :

Chasse
15B rue du Faubourg Larue
☎ 06 56 82 03 60

Zef couture :

Couture
45 rue du Faubourg Larue
28130 Pierres
☎ 06 98 37 85 60

La vie associative

Sports

2,3,4 Dansez : Danse
7 place Aristide Briand
☎ 07 86 48 74 43
☎ 06 84 13 13 99

AS Golf du Château de Maintenon : Golf
Route de Gallardon
☎ 06 07 97 63 84

ESMP Aikido :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 07 72 55 11 36

ESMP Athlétisme :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 70 28 04 32

ESMP Badminton :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 48 28 33 50

ESMP Basket :
45 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 60 79 56 66

ESMP Cyclisme :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
✉ contact@esmpc.fr

ESMP Danse :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 87 14 47 78

ESMP Football :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 20 06 47 19

ESMP Gym adultes :
45 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 02 37 82 77 90

ESMP Handball 28 :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
✉ esmphandball@gmail.com

ESMP Judo :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
✉ judo.esmp@gmail.com

ESMP Karaté :
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 23 81 05 18

ESMP Tennis : Stade Louis Roche
rue du Maréchal Maunoury
☎ 06 07 10 90 73
☎ 06 16 46 13 69
(responsable sportif)

ESMP Tennis de table :
salle Pierre Petiot
41 rue René et Jean Lefèvre
☎ 06 19 75 85 68

ESMP Twirling Bâton :
41 rue René et Jean Lefèvre
☎ Laëtitia : 06 33 55 45 72
☎ Amandine : 06 34 27 23 94

Gymnastique enfants :
45 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 51 59 40 18

Love Country Maintenon 28 :
Danse
5 rue Maurice Ravel
☎ 07 77 75 75 54

M.A.R.C.H.E.S : Mairie de Pierres
place Jean Moulin
✉ joelgrollier28@gmail.com

Natural Dance :
16 rue du Moulin
28130 Pierres
☎ 06 81 52 20 27
☎ 06 33 00 89 98

Sarbacane Sportive :
7 place Aristide Briand
☎ 06 80 18 06 98

Sur le Chemin : Yoga
24 rue Léon Petit
☎ 06 58 78 85 33 (Biodanza)
☎ 06 66 91 96 50 (Relaxation)

Yogarts : Yoga
41 rue René et Jean Lefèvre
28130 Pierres
☎ 06 64 75 99 17

Scolaire

Ensemble à l'école :
12 allée du Guéreau
☎ 06 62 91 54 59

Fédération des conseils de parents d'élèves :
☎ 06 16 40 87 13

Les p'tits maintenonnais :
☎ 06 72 39 01 09

Union Maintenonnaise des parents d'élèves :
14 bis Boulevard Carnot
☎ 06 62 64 44 25

Social

Comité de jumelage :
7 place Aristide Briand
☎ 06 30 49 06 38

Cria 28 : cours de français
7 rue Jean Rostand
28300 Mainvilliers
☎ 02 37 36 06 19

Sortir

La vie associative

Espace Diabète 28 :

16 place des Epars
28000 Chartres
☎ 06 06 60 63 59
☎ 09 52 01 10 02

Lions club :

7 place Aristide Briand
☎ 06 60 67 79 77

MadaCoeur 28 :

28 avenue du Général de Gaulle
✉ mada.coeur28@yahoo.fr

Restos du cœur :

55 rue du Maréchal Maunoury
☎ 06 38 17 56 20
☎ 06 62 48 53 46

Défense / sécurité

Amicale des sapeurs-pompiers :

Centre de secours
rue Maurice Ravel
☎ 06 13 99 66 30

Fnaca :

7 place Aristide Briand
☎ 06 68 92 49 53

Jeunes Sapeurs-Pompiers :

Centre de secours
rue Maurice
☎ 06 21 44 40 10

Le Souvenir français :

28 rue Chanzy
28000 Chartres
✉ 28@dgsf.fr

Producteurs Circuit Court

Maintenon l'AMAP :

52 rue de la Guaize
☎ 06 63 42 08 61



LE DISPOSITIF NOUVEL HABITANT :

100€ d'aide sur la première année d'adhésion à une association sportive, culturelle ou de loisir.

La ville de Maintenon encourage ses nouveaux habitants à s'inscrire dans une association ou à un club de la ville avec une prise en charge, à hauteur de 100€, d'une adhésion dans une association de Maintenon-Pierres.

CONDITIONS :

- Justifier de son installation à Maintenon (par exemple : inscription sur la liste électorale, avis d'imposition, bail, etc.).
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Remplir le formulaire de prise en charge en indiquant le nom du club et le montant de la cotisation).
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide l'an passé.

DÉMARCHES :

- Trouver l'association à laquelle vous souhaitez adhérer ou être licencié.
- Remplir le formulaire disponible en mairie ou sur le site maintenon.fr et l'envoyer à evenementiel@maintenon.fr entre le mois de septembre et de février.
- Vous recevrez un mail de confirmation d'enregistrement de votre demande qui vous permettra d'effectuer votre règlement directement à l'association en déduisant les 100€ pris en charge par la mairie*. Un mail sera également envoyé à l'association pour confirmer la validation de votre dossier au dispositif d'aide "Nouvel habitant = Nouvel adhérent".

*Les 100€ sont envoyés à l'association sous forme de subvention.

Communication

Le kiosque





OPTICIENS, LUNETIERS ET VISAGISTES,
À MAINTENON DEPUIS 1997

OPTIQUE
DU CHÂTEAU



02 37 23 05 00

10, Place Aristide Briand
28130 Maintenon

optiqueduchateau28@gmail.com



Lundi 14h-19h / Du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 19h / Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h / Fermé le dimanche



essilor
N°1 mondial
des verres de lunettes*

Votre vue mérite le meilleur.

Profitez de chaque instant avec la qualité des verres Essilor®.



essilor
une vision
d'avance

*Euromonitor International, Étude du secteur de l'optique-lunetterie, édition 2023, Entreprise Essilor International, Valeur marchande mondiale PVO (Prix de Vente Observé).
Dispositifs médicaux. Consultez votre ophtalmologiste ou votre opticien pour plus d'informations. Sous réserve d'erreurs typographiques, images non contractuelles.
Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ©Essilor International - SAS au capital de 277 845 100€ - 147 rue de Paris 94 220 Charenton-le-Pont - RCS Créteil
439 769 654. Comeback pour Essilor 07-2023.



VOTRE DIAGNOSTIQUEUR LOCAL DEPUIS 2011

**DIAGNOSTICS VENTE / LOCATION
PPPT / DTG**

AVANT TRAVAUX / DÉMOLITION

**AMIANTE • PLOMB • TERMITES • GAZ • DPE • ÉLECTRICITÉ
LOI CARREZ • AUDIT ÉNERGÉTIQUE**

www.100diagimmo.fr

07 62 69 28 28 02 37 35 49 77

contact@100diagimmo.fr

4, rue Saint Martin • 28000 CHARTRES

1, rue Saint-Pierre • 28130 MAINTENON

